



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada



## L'analyse de l'engin récupéré sur la baleine noire de l'Atlantique Nord Eg n° 1218 « Argo »

Crédit photo : NOAA NEFSC Alison Ogilvie

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Pêches, des Océans et de la  
Garde côtière canadienne, 2023.

Cat. No. Fs23-713/2023F-PDF ISBN 978-0-660-48956-8

# L'analyse de l'engin récupéré sur la baleine noire de l'Atlantique Nord Eg n° 1218 « Argo »

## Sommaire exécutif

Deux casiers à homard et 44 m de cordage (figure 1) ont été retirés de la baleine nommée Argo (Eg n° 1218), un mâle de 42 ans, par une équipe d'intervention américaine composée de plusieurs groupes au large de Surf City, en Caroline du Nord, les 28 et 29 janvier 2023. L'analyse de l'engin récupéré a été entreprise conjointement par Pêches et Océans Canada (MPO) et la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) le 18 avril 2023. Des étiquettes violettes de la zone de pêche du homard (ZPH) 33 du Canada étaient présentes sur l'engin. Le pêcheur a signalé la perte de l'engin le 7 décembre 2023 et le suivi a confirmé que les casiers faisaient partie d'un premier chalut de 15 nasses qui faisait l'objet d'une pêche active.

**Conclusion sur l'origine de l'engin :** ZPH 33 (sud-ouest de la Nouvelle-Écosse).

## Événement

- **ID ou date de l'événement :** 28 et 29 janvier 2023
- **Type d'événement (échouement, carcasse flottante, désempêtlement) :** Désempêtlement dans les eaux américaines
- **Espèce :** Baleine noire de l'Atlantique Nord
- **Dernière observation libre de tout engin :** A été observée le 26 mai 2022 dans le Grand chenal Sud, aux États-Unis.
- **État de l'empêtlement :** La quasi-totalité de l'engin a été retirée.
- **Évaluation de l'origine engin :** ZPH 33 (sud-ouest de la Nouvelle-Écosse)
- **Engin actif ou fantôme :** L'engin faisait l'objet d'une pêche active d'après le rapport sur l'engin perdu et la conversation avec le pêcheur.
- **Déclaration d'engin perdu par le pêcheur :** Oui

## Engin récupéré

- **Flotteurs :** Aucun
- **Casiers :** Deux casiers à homards bleus, partiellement écrasés (dimensions atteignant 122 x 61 x 38 cm) (figure 1).
- **Étiquettes de casiers :** Une étiquette violette de la ZPH 33 (figure 2) comportant un numéro à sept chiffres a été fixée à chaque casier, ce qui permet de reconnaître le détenteur de permis. Des étiquettes violettes ont été délivrées pour la saison de pêche 2022-2023 qui a commencé le 28 novembre 2022.
- **Ligne de bouée :** Aucune
- **Ligne de fond :** Au total, 44 m de cordage de ½ po ont été récupérés. Le cordage flottant (à flottabilité positive) de couleur vert clair de ½ po constituait la ligne de fond. Un cordage flottant de couleur gris clair de ½ po constituait chaque avançon (cordage allant de la ligne de fond à la bride de chaque casier). Les brides étaient constituées d'un cordage bleu de ½ po. Plusieurs

épissures se trouvaient sur la ligne de fond et pouvaient être des vestiges de l'endroit où les avançons antérieurs étaient fixés.

- **Marquage de la ligne** : Les ficelles colorées entrelacées entre les brins de cordage se sont avérées absentes. Cependant, diverses couleurs de fils intégrés (traceurs) se côtoyaient. Certaines sections de cordage présentaient une combinaison de traceurs jaunes et noirs, tandis que d'autres sections ne comportaient que des traceurs orange (figures 3 et 4). Le marquage observé sur les courtes sections (avançons) comportant une combinaison jaune et noir sur un seul brin, sans autre couleur, est exigé par les pêcheurs de la ZPH 34 dans leurs lignes de bouées à compter de la saison de pêche de 2020. Le cordage marqué au préalable avec des traceurs colorés pour la ZPH 33 doit être de couleur jaune et noire sur un brin et orange sur un second brin (aucun autre traceur n'est autorisé). Toutefois, les conditions de permis pour le marquage des engins ne s'appliquent qu'aux lignes de bouées. Ces traceurs se trouvaient dans les avançons.

## Contact avec le pêcheur

Le pêcheur a mouillé un chalut à homard de 15 casiers le 5 décembre 2022 et a signalé la perte d'une partie de ce chalut au MPO le 7 décembre 2022, soit 220 m de cordage, une bouée jaune et 11 casiers. Le pêcheur a remonté 4 de ses 15 premiers casiers, et 2 des 11 casiers perdus ont été récupérés 53 jours plus tard et provenaient d'Argo. Le pêcheur a fait remarquer qu'il n'avait jamais vu son cordage effiloché et déchiré de la sorte auparavant, et que l'orientation du chalut était passée du sud-ouest à l'ouest.

## Méthode d'empêchement initial

La méthode d'empêchement initial n'est pas concluante d'après l'engin récupéré et la conversation avec le pêcheur. Une ligne de fond à flottabilité positive a été récupérée sur la baleine, bien que cela ne soit pas une preuve irréfutable que la baleine est entrée en contact avec la ligne de fond. Le pêcheur a signalé une ligne de bouée manquante; il est possible que la baleine soit d'abord entrée en contact avec la ligne de bouée dans la colonne d'eau plutôt qu'avec la ligne de fond.

## Informations complémentaires

- **Gamme de couleurs obligatoires du MPO pour les pêches aux engins fixes non surveillés dans l'est du Canada** : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/fisheries-peches/commercial-commerciale/atl-arc/colour-notice-avis-couleur-fra.html>
- **Marquage des engins de la NOAA pour les casiers (trappes) à homard du Nord-Est et à crabe nordique** : <https://www.fisheries.noaa.gov/new-england-mid-atlantic/marine-mammal-protection/gear-marking-northeast-lobster-jonah-crab-trap-pots>
- **2023 Rapport d'analyse des engins de pêche sur Argo de la NOAA** : <https://www.fisheries.noaa.gov/s3/2023-05/EO323Eg1218Argo-GARFO.pdf>

## Photos des engins inspectés



Figure 1. Engin retiré d'Argo disposé dans l'entrepôt d'engins de la NOAA à Narragansett, au Rhode Island.



Figure 2. Les étiquettes violettes de la ZPH 33 ont été fixées aux casiers à homards récupérés sur Argo. Le chiffre 32 sert à indiquer le fabricant de l'étiquette et ne représente pas la ZPH 32.



Figure 3. Cordage de ½ po avec traceur jaune et noir sur le même brin.

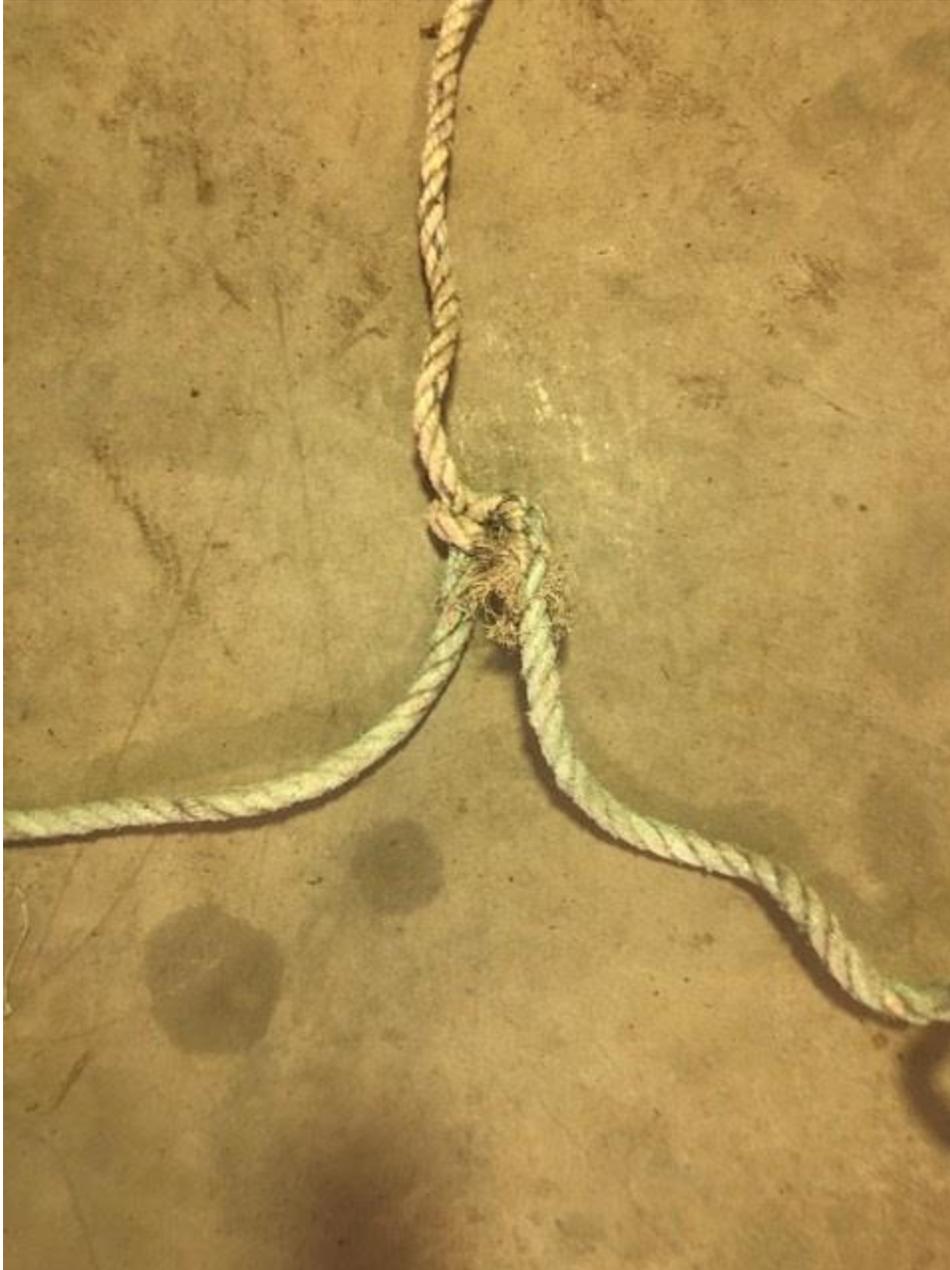


Figure 4. Point d'attache d'un avançon à la ligne de fond sur un engin retiré d'Argo. Le cordage inférieur (ligne de fond) est muni de traceurs orange et le cordage supérieur (avançon) est muni de traceurs jaunes et noirs.